

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE #**

---

Séance extraordinaire du budget du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 3 décembre 2019, à compter de 20h17.

**Sont présents :**

Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

**1- Ouverture de la séance, constat de quorum**

Ouverture de la séance à 20h17 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

2019-12-173

Sur la proposition du conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2020 – Adoption
4. Programme triennal d'immobilisation 2020, 2021 et 2022 – Adoption
5. Période de questions portant sur le budget
6. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

**3- Adoption du Budget 2020**

**Monsieur le maire fait la lecture du document explicatif du budget 2020**

**BUDGET 2020**

<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2020</b>
Taxe générale	597 179 \$
Taxe de police	118 144 \$
Imposition de droits	10 650 \$
Gestion des matières résiduelles	59 100 \$
Aqueduc (entretien du réseau et consommation d'eau)	51 430 \$
Vidange fosses septiques	12 240 \$
Subventions amélioration réseau routier	35 883 \$
Transfert – Partenariat 2020-2024	4 405 \$
Autres (constats, location salle, permis, intérêts...)	10 025 \$
<b>TOTAL REVENUS :</b>	<b>899 056 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	282 790 \$
Sécurité publique	195 909 \$
Transport	116 375 \$
Hygiène du milieu	130 072 \$
Urbanisme et aménagement du territoire	50 735 \$
Loisirs et culture	88 175 \$
Activité d'investissement : piste cyclable	35 000 \$
<b>TOTAL DÉPENSES :</b>	<b>899 056 \$</b>

<u>Taux de taxation :</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>Augmentation/</u>
<b>Taxes générales :</b>			
Résidentiels et 6 logements :	.4066/100\$	.4127/100\$	} 1.5 %
Industriels :	.7243/100\$	.7352/100\$	
Immeubles agricoles :	.4066/100\$	.4127/100\$	
Immeubles non résidentiels :	.5583/100\$	.5667/100\$	

Les taux de taxation sont présentés en cents par 100 \$ d'évaluation.

	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>Diminution</u>
Taxe de police :	.0976/100\$	.0826/100\$	.0150/100\$

<u>Service d'aqueduc :</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>Diminution</u>
Entretien du réseau :	200.00\$	195.30\$	4.70\$

Ce montant est payable pour chaque entrée d'eau installée.

**Fourniture d'eau :**

- a) Toutes catégories d'immeubles à l'exception des exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
  - Excédent aux 100 premiers mètres cubes, facturé à 0.50\$ du mètre cube.
- b) Exploitations agricoles enregistrées :
- 100 premiers mètres cubes gratuits;
  - 50 mètres cubes additionnels au tarif de 0.50\$ du mètre cube pour la résidence;
  - Excédent du 150 mètres cubes calculé au tarif de 0.50\$ du mètre cube.

**Transport, cueillette et élimination des ordures ménagères :**

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Immeubles résidentiels :	217.50\$	251.40\$
Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	217.50\$	251.40\$
Conteneur 8 verges cube :	2 731.00\$	2 785.00\$

**Vidange des boues des fosses septiques**

	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Immeubles industriels, commerciaux, institutionnels :	60.00 \$	60.00 \$

**Le vote est demandé :**

Pour :	Ghislain Beauregard Claude Lacasse Louis Tremblay Patrick Keegan Daniel Plouffe	Contre :	Bruno Napert Daniel Palardy
--------	---	----------	--------------------------------

2019-12-174

Sur la proposition du conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Louis Tremblay, il est résolu à la majorité d'adopter le budget 2020 tel que présenté, avec des dépenses de 899 056 \$, des revenus de 899 056 \$.

2019-12-175

**4- Programme triennal d'immobilisation 2020-2021-2022 – Adoption**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article n° 953.1 du code municipal ;

**CONSIDERANT** le caractère non obligatoire du programme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le programme triennal d'immobilisation tel que déposé, à savoir :

**Programme triennal d'immobilisation**

**Année 2020 :**

- Voie cyclable : réalisation d'une voie cyclable « Entre deux rives »
- ▶ Coût évalué à : 50 000\$  
Financement : Subventions et revenus de sources locales

**Année 2021 :**

- Aqueduc : contrôle de la qualité de l'eau : instruments et accessoires
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$  
Financement : Subventions et revenus de sources locales

**Année 2022**

- Aménagement du parc Arthur-Bouvier
- ▶ Coût évalué à : 60 000\$  
Financement : Subventions et revenus de sources locales

**ADOPTÉE**

**5- Période de questions**

Monsieur le maire tient une période de questions pour les citoyens dans l'assistance.

**6- Clôture de la session**

2019-12-176

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard et unanimement résolu que la présente session soit close à 20h22.

**ADOPTÉE**

---

Daniel Plouffe  
Maire

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière